

Brest Métropole. La fusion inquiète neuf anciens maires

« Le projet de la fusion de la communauté de communes avec Brest Métropole nous inquiète profondément ». Ainsi commence le communiqué qu'ont rédigé neuf anciens maires de la presqu'île de Crozon (*).

Les anciens maires craignent, avec la fusion, une augmentation des impôts locaux. (Photo archives de Crozon - vues du ciel 1998 - photo Inatoc/Le Télégramme)



Neuf anciens maires de la Presqu'île ont tenu à réagir au projet de fusion de la communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime avec Brest Métropole. En premier chef, ceux-ci pointent le questionnaire de consultation et l'étude d'opportunité. « Ils n'ont pas été menés par un cabinet indépendant mais par l'Adeupa, l'agence d'urbanisme Brest-Bretagne, dont le président est François Cuillandre, également à la tête de Brest Métropole ».

« La précipitation »

Autre inquiétude des ex-premiers édiles : le vote ne concerne pas les seules dix communes de la communauté de communes de la Presqu'île et de l'Aulne maritime (CCPAM) mais aussi les huit communes de Brest Métropole (BM). « Le poids démographique de BM fait que l'issue du vote est connue avant même de commencer. Si la procédure démarre et même si une majo-

rité de communes de la CCPAM se prononce contre la fusion, celle-ci sera entérinée. C'est la loi ».

Les anciens maires enfoncent le clou en stigmatisant « la précipitation » dans ce dossier. « Cela nous interroge sur les véritables motivations de certains élus dans cette affaire ».

Attendre 2020

Pour leur part, ils proposent d'attendre les municipales de 2020, comme l'ont fait les autres communautés de communes du Pays de Brest. « Chaque liste présentera sa position et les citoyens voteront en toute connaissance de cause. Car le caractère irréversible de la fusion et les conséquences financières méritent une consultation directe de la population ».

Et les signataires du communiqué de citer : « l'augmentation des impôts locaux, de l'eau, des ordures ménagères mais aussi la dette énorme de BM à assurer ou encore les taxes nouvelles

pour les entreprises ».

Référendum « idéal »

Ils demandent donc à Daniel Moysan, président de la CCPAM, de « respecter la démocratie » en organisant des réunions publiques. « Ensuite, les conseils municipaux pourront, par un vote à bulletin secret, émettre une sorte de pré-avis, avant tout démarrage officiel ». Mais pour les signataires, « l'idéal » serait un référendum organisé le même jour dans toutes les communes.

** Les anciens maires signataires : Bernard Etienneble (Roscanvel, de 2001 à 2008), Jean Cornec (Crozon, de 1989 à 2008), Jean-Jacques Fabien (Crozon, de 1983 à 1989), Catherine Le Moan-Fitamant (Telgruc, de 1999 à 2008), François Godoc (Argol, de 1984 à 2008), Michel Le Roux (Lanvéoc, de 1989 à 2008), Daniel Magnen (Telgruc, de 1977 à 1983 et de 1995 à 1999) et Claude Yvenat (Crozon, de 1977 à 1983).*